Objet : Appel à soutien pour en obtenir l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale de la proposition de loi n°3360 visant à améliorer la prévention, la détection, la reconnaissance et la prise en charge du COVID long.

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Nous soussignées, associations de personnes vivant avec un COVID long, sollicitons votre soutien pour la proposition de loi déposée le 20 octobre, visant à améliorer sa prévention, son dépistage, sa reconnaissance et sa prise en charge. **Nous vous demandons de contribuer à son inscription à l'ordre du jour afin qu'elle soit débattue en séance publique.**

Le COVID long n'est pas qu'une suite de drames individuels : c'est, depuis 2020, une conséquence collective de la pandémie de COVID-19. Le virus circule toujours et laisse des séquelles majeures pour les personnes atteintes, comme pour notre système de santé, le travail et l'économie. Selon Santé publique France, deux millions d'adultes étaient atteints du COVID long dès 2022. L'absence de données récentes limite notre capacité à mesurer l'évolution du nombre de personnes atteintes, à caractériser leurs besoins et à adapter les politiques publiques, or aujourd'hui de nouveaux malades s'ajoutent à ceux infectés depuis 2020 : salariés contraints de quitter leur emploi[1], élèves interrompant leurs études, familles précarisées et aidants épuisés. Elle pèse aussi sur les finances publiques, à travers les dépenses de santé, les arrêts de travail[2] (21 milliards[3] sur 2024 en France, simplement pour les heures de travail perdues), et les pertes de productivité.
Le COVID long n'est donc pas uniquement un enjeu de santé : c'est un enjeu de société, de travail et de finances publiques. Il engage la responsabilité de l'État. Le COVID long a déjà mobilisé les parlementaires. En 2022, la loi Zumkeller (n° 2022-53) a été votée à l'unanimité, mais n'a jamais été appliquée. Une soixantaine de parlementaires, parmi vous ou vos prédécesseurs, ont également soutenu les personnes malades en interrogeant le Gouvernement. Nous vous en remercions.

Il faut désormais aller plus loin, avec une loi complète. La proposition de loi que nous vous demandons d'examiner fait du COVID long, chez l'adulte comme chez l'enfant, un enjeu de droit :

1- Près d'un actif atteint sur cinq, selon l'OCDE https://www.oecd.org/en/publications/addressing-the-costs-and-care-for-long-covid_87a0c171-en.html
2- Voir cet article. L'OCDE prévoit également une perte de 116 Milliards d'euros par an à l'échelle de ses Etats-membres, et estime que le COVID long pourrait représenter une perte de 0,1 à 0,2% du PIB/an au cours de la prochaine décennie.
3- Rapport de Economist impact https://insights.economistenterprise.com/health-society/incomplete-picture-understanding-burden-long-covid

- **un droit à la prise en charge et la détection,** en le reconnaissant comme affection de longue durée exonérante, en garantissant la formation des personnels soignants, l'accès aisé au dépistage COVID, et en expérimentant des centres de santé pluridisciplinaires dédiés ;
- **un droit à la protection,** par la qualité de l'air intérieur dans les lieux clos recevant du public et les transports – dont les bénéfices s'étendent à tous les pathogènes à transmission aéroportée et les maladies chroniques qu'ils provoquent ou exacerbent –, et par la prévention dans les lieux de soins ;
- **un droit à la scolarité** pour les enfants et jeunes touchés, par la détection, l'accompagnement et la formation des équipes éducatives dans tous les cycles, de l'enseignement primaire au supérieur ;
- **un droit à la non-discrimination,** en imposant des aménagements raisonnables dans l'emploi et en intégrant le traitement défavorable dans le champ des discriminations ;
- **un droit à la recherche**, par un effort dédié et pluriannuel, dont le niveau serait calibré par un rapport comparatif avec les pays voisins..

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/l17b3360_proposition-loi

Nous vous demandons de soutenir l'inscription de ce texte à l'ordre du jour et son examen en séance publique, dans les meilleurs délais. **L'urgence est réelle** : pour les personnes malades depuis les premières vagues, comme pour celles qui développeront des séquelles chroniques à la suite des vagues actuelles ou à venir. Nous restons à votre disposition pour vous transmettre les données scientifiques et témoignages complémentaires, et vous accompagner dans cette démarche.

Dans l'attente de votre réponse, que nous espérons favorable, nous vous prions d'agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de notre haute considération.

Signatures:

Solenn TANGUY, pour Winslow Santé Publique
Pauline OUSTRIC pour #ApresJ20 Covid Long France
Nora Yakoubi, Présidente fondatrice Action Covid Long - Les Oubliés du Covid
Priscilla Ribeiro, Présidente de COVID Long Solidarité